

**THÈSE PRÉSENTÉE A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**

**PAR
Dragoș ZELINSCHI**

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
Discipline : Sciences de gestion

**LES MULTIPLES ENJEUX D'UNE TECHNIQUE DE GESTION :
PRATIQUES ET DISCOURS DANS LA RÉPARTITION DES
FRAIS GÉNÉRAUX**

*Soutenu Publiquement
le 5 février 2009 à 14 heures
en salle des thèses de l'UFR Droit, Economie, Gestion - Université d'Orléans*

MEMBRES DU JURY :

Monsieur Marc NIKITIN
Monsieur Henri ZIMNOVITCH
Monsieur Yves LEVANT

Monsieur François MEYSSONNIER
Madame Dominique BESSIRE
Madame Maria NICULESCU

Professeur, Université d'Orléans – Directeur de thèse
Professeur, Université Paris-Sud 11 – Directeur de thèse
Maître de conférences, habilité à diriger les recherches,
Université des Sciences et Technologies de Lille – Rapporteur
Professeur, Université de Nantes – Rapporteur
Professeur, Université d'Orléans
Professeur, Universitatea Valahia, Târgoviște

RÉSUMÉ

Cette recherche tente de clarifier la discussion autour de la répartition des charges indirectes, recenser les attitudes des entreprises confrontées au problème de la répartition et analyser les différents discours qui l'entourent. Nous nous sommes posé ici la question suivante : existe-t-il une technique de répartition qui soit intrinsèquement meilleure que les autres ? Pour nous, ce qui importe, ce n'est pas la technique (ou la méthode) de répartition, mais le sens qui émerge des pratiques et des discours. Il est donc nécessaire de changer de perspective sur la répartition, c'est-à-dire ne plus raisonner en termes de méthodes, mais chercher plutôt à comprendre ce phénomène en tant que délibération datée et contingente. Nous défendons ici l'idée que la répartition des charges indirectes constitue un processus (ou un phénomène organisationnel) qui prend des sens multiples. Ces sens émergent de la dialectique entre pratiques et discours, qui cache en réalité l'intervention de trois catégories d'acteurs : les entreprises, les scientifiques et les consultants. Dans ces conditions, non seulement il n'existe pas de technique de répartition qui soit intrinsèquement meilleure que les autres, mais il est impossible même de concevoir et de définir une telle technique.